



Le 20 avril le restaurant inter administratif de Toulouse (RIAT) a obtenu sa garantie Mon Restau Responsable de la part de l'association Restau'co et de la fondation pour la nature et l'homme (FNH).

Mon Restau Responsable c'est quoi ?

Repenser la manière de concevoir ses menus, d'acheter des matières premières saines, de qualité et de proximité, de les préparer, de limiter le gaspillage ou encore de valoriser ses déchets ne peut pas se faire en un jour et sans un minimum d'aide. C'est pourquoi, avec le réseau Restau'Co, nous avons créé [Mon Restau Responsable](#)[®], première garantie participative dédiée à la restauration collective.

Tout commence par une séance publique à l'occasion de laquelle l'établissement présente ses engagements face à ses parties prenantes. Par la suite, le restaurant organise tous les deux ans une séance de garantie au cours de laquelle il fait valider le respect des engagements pris et il en présente de nouveaux. **C'est donc le public et non pas la FNH ou réseau Restau'Co qui est garant du respect des engagements.**

L'historique de la démarche au niveau de l'ARIAT,

En fait, l'ARIAT est engagée dans la démarche Mon Restau Responsable depuis 2019 et la phase finale de cette démarche consiste à la tenue d'une séance publique d'engagement (SPE). Cette SPE était programmée pour fin avril, début mai 2020. Mais l'avènement de la pandémie de la Covid-19 début mars 2020 en a décidé autrement.

Depuis fin 2022, l'ARIAT a enfin retrouvé un fonctionnement normal. Aussi, les responsables de l'ARIAT avec l'équipe du restaurant ont décidé de réaliser début 2023 cette ultime étape, afin que le RIAT bénéficie de cette garantie.

Les engagements pris par l'ARIAT lors de la SPE du 20 avril : ARIAT_Présentation_SPE_20042023.pptx

